



CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués
dans la salle du conseil de la mairie, pour la réunion qui aura lieu en session ordinaire :

Mercredi 12 février 2025 à 19h30

✓ **Délibérations :**

1. Délibération acceptant la proposition d'accompagnement relative à l'action de requalification du site du Château de la Marcousse labellisée « village d'avenir »,
2. Délibération portant attribution d'une subvention à l'association « Le Tichodrome » au titre de 2025 dans le cadre de la convention de prise en charge de la faune sauvage en détresse,
3. Délibération décidant du versement d'une aide par la Commission Action Sociale relative à des frais de vétérinaire,
4. Délibération autorisant le Maire à signer la convention d'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec le service Eau et Assainissement de SMVIC,
5. Délibération autorisant le Maire à signer la convention de participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de St Marcellin pour l'année scolaire 2024/2025,

✓ **Point d'information sur les commissions municipales,**

✓ **Questions diverses.**

A Poliènas, le 6 février 2025

Le Maire,
Lionel ARGOUD

1. Délibération pour donner son accord sur la garantie d'emprunt de la SDH pour son opération de construction de logements sociaux ;
2. Amende pour dépôt sauvage
3. Délibération pour mettre à jour la régie de recettes de la Commune afin de créer un compte DFT ?

1. Délibération autorisant le Maire à signer la convention de participation financière aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron pour l'année scolaire 2023/2024
2. Délibération sollicitant un Fonds d'Aide au Football Amateur à la Fédération Française de Foot dans le cadre du remplacement de l'éclairage du stade de Poliéna par des projecteurs LED ,

4. Délibération pour mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2025 -> délib en avril

Carine grade rédacteur

Romain adj techn principal 1^{ère} classe

Emilia 24,5 h hebdo

Remplacement Sylvie (voir heures de travail)